

7^{ème} Rendez-vous

DES MANAGERS DE LA RÉGLEMENTATION

EN INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

VOUS ÊTES CONCERNÉS

Filière agroalimentaire : production, transformation, distribution.
Responsables réglementation, Juristes, Directeurs et responsables qualité et sécurité des aliments, Fonctions de R&D, Chefs d'entreprises, Qualitiens...



RENNES

26 SEPTEMBRE 2024

Formaliser

Les réflexes de la fonction qualité l'appellent, mais le quotidien tend à l'éloigner : la formalisation est pourtant un élément clé dans la conduite de l'activité réglementaire, qu'il s'agisse de satisfaire aux exigences de traçabilité, de matérialiser des analyses pour transmettre un historique dans l'entreprise, ou de répondre aux contrôles des autorités.

C'est pourquoi nous avons choisi, pour cette 7^{ème} édition du rendez-vous des managers de la réglementation, d'éclairer différentes facettes de la formalisation dans l'exercice de la fonction réglementaire.

Nous nous réjouissons de vous retrouver le 26 septembre à Rennes pour cet événement aussi convivial que professionnel !

Bien cordialement,

Pierre CORRE
Responsable réglementation alimentaire



20
24

JEUDI 26 SEPTEMBRE

9h15 - 9h30 • Accueil des participants

9h30 - 9h45 • Tour de table et présentation du programme

TRAÇABILITÉ

9h45 - 11h00

Formalisation et traçabilité

La formalisation est une condition de la traçabilité, au sens strict du terme - telle que prévue par le règlement 178/2002 dit « General Food Law » - mais plus largement pour « tracer » les analyses réglementaires et les prises de positions qui y sont associées. Camille BUGNICOURT partagera son regard sur :

- La mise en œuvre des exigences de traçabilité et de conservation des documents
- La constitution de dossiers justificatifs
- Les bonnes pratiques de formalisation

Camille BUGNICOURT, Avocate au barreau de Nantes

11h00 - 11h15 • Pause & Networking

VEILLE ET FONDS RÉGLEMENTAIRE

11h15 - 12h15

Formaliser son suivi de la réglementation

Foisonnante, mouvante, etc. autant de qualificatifs qui pourraient être utilisés pour caractériser la réglementation alimentaire. La suivre de manière structurée n'en est que plus essentiel.

Dans cette perspective, le service réglementation de l'ADRIA présentera ses conseils et bonnes pratiques concernant :

- Le suivi des évolutions réglementaires
- La mise à jour de la base réglementaire de l'entreprise

Pierre CORRE, Responsable Réglementation - ADRIA

12h15 - 13h45 • Déjeuner

ATELIER : PENSÉE VISUELLE

13h45 - 16h00

La « pensée visuelle » ou comment utiliser les visuels pour communiquer des messages réglementaires complexes

Les analyses réglementaires peuvent parfois s'avérer complexes, et leur transcription en messages compréhensibles est un enjeu crucial, que ce soit pour les instances dirigeantes de l'entreprise pour la prise de décision, ou pour la communication avec les différentes fonctions (marketing, achats, etc.).

La « pensée visuelle », qui consiste à utiliser des visuels pour rendre l'information plus lisible et mémorisable, offre des perspectives particulièrement intéressantes à cet égard.

Cet atelier mettra en lumière comment les messages réglementaires peuvent bénéficier de cette approche. Les participants repartiront avec des conseils et astuces pour créer des visuels percutants à déployer dans leur quotidien.

Céline LAISNÉ, Consultante en performance collaborative

16h00 - 16h15 • Bilan et clôture du séminaire

INTERVENANTS

Camille BUGNICOURT

Avocate au barreau de Nantes

Titulaire d'un Doctorat sur la propriété industrielle appliquée aux produits agroalimentaires, elle a développé une clientèle principalement dans le secteur agroalimentaire. Véritable experte de la filière et conseil stratégique de l'entreprise, elle accompagne ses clients à toutes les étapes de développement de leurs produits : contractualisation agricole, contrats d'achats, contrats de distribution, droit de la consommation, étiquetage, valorisation des produits (signes de qualité, clean labels, etc.), réglementation produits (INCO, additifs, arômes, etc.), contrôles DGCCRF, litiges fournisseurs/consommateurs.

Pierre CORRE

Responsable service réglementation, ADRIA

Juriste de formation, il a exercé dans un cabinet d'avocat spécialisé puis dans un groupe mondial d'agroalimentaire avant d'intégrer le service réglementation de l'ADRIA. Celui-ci propose une large gamme de prestations permettant aux industriels de rester au fait de l'actualité réglementaire alimentaire française et UE : veille et conseil réglementaire, organisation de Clubs avec un réseau des spécialistes, de colloques et de missions d'information auprès de la Commission européenne...

Céline LAISNÉ

Consultante en performance collaborative

Après 10 ans dans des fonctions commerciales et management dans des grands groupes dans plusieurs secteurs d'activité (pharmaceutique, agroalimentaire, hygiène beauté, téléphonie mobile), Céline a basculé vers la formation et le conseil, avec pour objectif d'accompagner les organisations vers davantage de collaboratif pour concilier épanouissement individuel/collectif et performance éthique/durable. Passionnée par tout ce qui peut faciliter la collaboration et les apprentissages, elle a très vite intégré la facilitation graphique dans ses pratiques professionnelles.

INSCRIPTIONS - RDU MANAGERS RÉGLEMENTATION - 26 septembre 2024

PARTICIPANT

Mme M. Nom :
Prénom :
Fonction :
Email :

Responsable hiérarchique

Mme M. Nom :
Prénom :
Fonction :
Email :

Personne chargée du suivi de dossier

Mme M. Nom :
Prénom :
Fonction :
Email :

ENTREPRISE

Société :
Adresse :
Ville :
Code postal : Pays :
Tél. :
Effectif : Code NAF :
Code T.V.A. Européen :
N° SIRET :

RÈGLEMENT

Les frais sont pris en charge par votre société

Correspondant aux frais d'animation et de documentation

Règlement à réception de facture

À NOTER : Cet événement n'est pas considéré comme une formation selon le référentiel QUALIOPI. Il n'y a donc pas d'établissement de convention de formation, et les frais d'inscription ne peuvent être pris en charge par des fonds mutualisés (OPCO). Seule une attestation de participation sera délivrée.

Fait à :

Signature et cachet de l'entreprise :

Le :

CONTACT

Anne-Gaëlle LOC'H

Tél. 02 98 10 18 81 | anne-gaëlle.loch@adria.fr

Référence : **RA018** | Prix : **500 € HT** (600 € TTC)

Réduction de 15% pour les adhérents ADRIA

Nombre de places limité - Inscrivez-vous au plus tôt !

Retour par email : formation.inter@adria-formation.fr